

Les métiers de la sécurité privée

Mis à jour le 23 Septembre 2016



© Fotolia

Le marché de la sécurité privée se développe rapidement et présente d'importants besoins en main d'œuvre, particulièrement en Ile-de-France. La tendance est à une professionnalisation de ses métiers.

Introduction

Après une forte progression au cours des années 2000-2010, le secteur de la sécurité a vu son développement ralentir sous l'effet de la crise économique de 2008. La demande est repartie à la hausse après les attentats de 2015.

Le chiffre d'affaires du secteur, réalisé pour une grande partie par les **activités de la surveillance**, et dans une moindre mesure par celles de la **sécurité aéroportuaire et de la télésurveillance**, a progressé en moyenne de 2,5 % par an entre 2006 et 2014.

En 2014, le secteur a enregistré une croissance de 2,1 %, soit un chiffre d'affaires de 24,4 milliards d'euros, selon l'Atlas de la Sécurité. Il comptait plus de 6 000 travailleurs indépendants, et 3 466 entreprises (en recul de 2 % par rapport à 2013) employant plus de 151 100 salariés, selon le rapport de la branche publié en 2015.

Les effectifs sont en progression, avec une croissance annuelle moyenne de + 0,5 % par an depuis 2006, et 95 200 embauches réalisées en 2014. Ce dernier chiffre doit néanmoins être relativisé en raison du très fort *turnover* qui affecte ce secteur où les salaires restent très bas et les conditions de travail difficiles.

A noter : le marché de la sécurité privée est dominé par quelques « grands ». Si les PME représentent plus 99 % des entreprises du secteur, 10 entreprises de + de 2 000 salariés réalisent à elles seules près de 29 % du chiffre d'affaires.

Ile-de-France : des emplois concentrés autour de Paris

Les activités de sécurité privée représentaient **1,4 % des effectifs franciliens** dans le secteur privé en 2013 selon l'Urssaf, soit plus de 63 000 salariés (+3,2 % par rapport à 2012).

L'emploi se concentre à Paris (près de 13 000 salariés) et dans les départements limitrophes de la capitale (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis et Val-de-Marne) qui concentrent, à eux quatre, 68,8 % des effectifs.

Selon l'enquête Besoins en Main d'œuvre (BMO) de Pôle emploi, les employeurs franciliens projettent de recruter 10 163 agents de sécurité et de surveillance, enquêteurs privés et métiers assimilés en 2016. Avec un taux de « recrutements jugés difficiles » de 44,3 %, ces métiers arrivent en 4^{ème} position des postes que les employeurs franciliens estiment avoir le plus de difficultés à pourvoir.

Les activités concernées

La sécurité privée regroupe plusieurs types d'activités :

- les activités de surveillance et de gardiennage (surveillance interne des entreprises, surveillance de magasins, sécurité incendie, surveillance des bâtiments et des zones de stationnement, etc.) ;
- les activités de transport de fonds ;
- la sûreté aérienne et aéroportuaire ;

- les activités de télésurveillance ;
- les activités de surveillance et maintenance de systèmes de sécurité (avertisseurs d'incendie ou d'effraction, etc.) ;
- la protection rapprochée (gardes du corps) ;
- les activités des agents de recherche privée (« détectives privés ») ;
- la formation, et le conseil et audit en sécurité/sûreté.

Les **activités de surveillance et de gardiennage** regroupent à elles seules 59 % des emplois.

Les opportunités actuelles et à venir

La sécurité privée est un important vivier d'emplois, notamment pour des publics peu ou pas qualifiés. En 2007, selon l'Insee, les agents de sécurité étaient 35 % à être sans diplômes, et 35 % de niveau CAP et BEP. La volonté des pouvoirs publics et des acteurs du secteur est néanmoins d'aller vers davantage de professionnalisation des salariés. Pour exercer, les agents de sécurité doivent avoir suivi une formation spécifique et être titulaires d'une **carte professionnelle** à renouveler tous les 5 ans.

Le secteur de la sécurité devrait rester orienté favorablement dans les prochaines années. Il continuera à se professionnaliser, par la volonté des entreprises et des pouvoirs publics, et s'organisera pour recruter des profils qualifiés et pallier le fort taux de rotation de ses salariés. Il devra également s'adapter à un cadre législatif national et européen toujours plus strict.

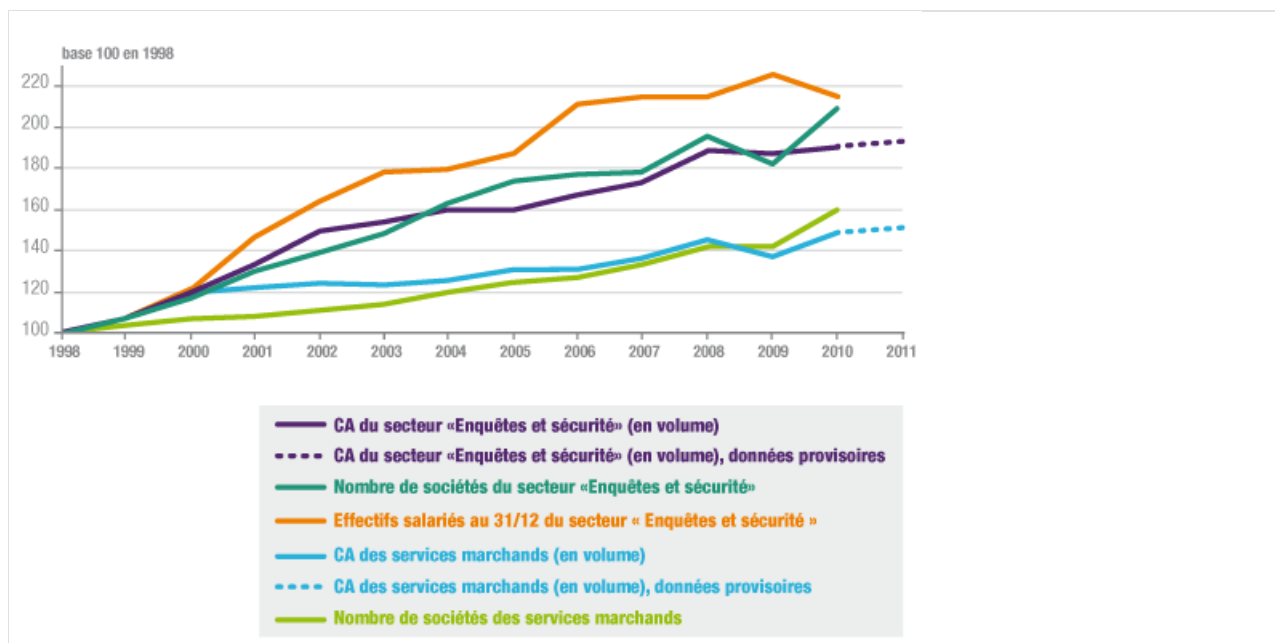
Enfin, les technologies manipulées par les professionnels de la sécurité (drônes, système de télésurveillance, etc.) seront toujours plus sophistiquées, faisant la part belle aux télécommunications, à l'informatique et à l'ingénierie.

L'Ile-de-France, 1^{ère} région pour la sûreté aérienne et aéroportuaire

Les aéroports de Roissy et Orly accueillent 88 millions de passagers commerciaux (54 % du trafic en France). Sur ces deux sites franciliens et ceux du Bourget et de Lognes, la sûreté aérienne et aéroportuaire emploie 6 750 salariés, et réalise 72 % de son chiffre d'affaires national (Source : enquête de branche 2012).

Repères chiffrés

Infographie 1 : Progression du secteur « Enquête et sécurité » sur la période 1998-2010



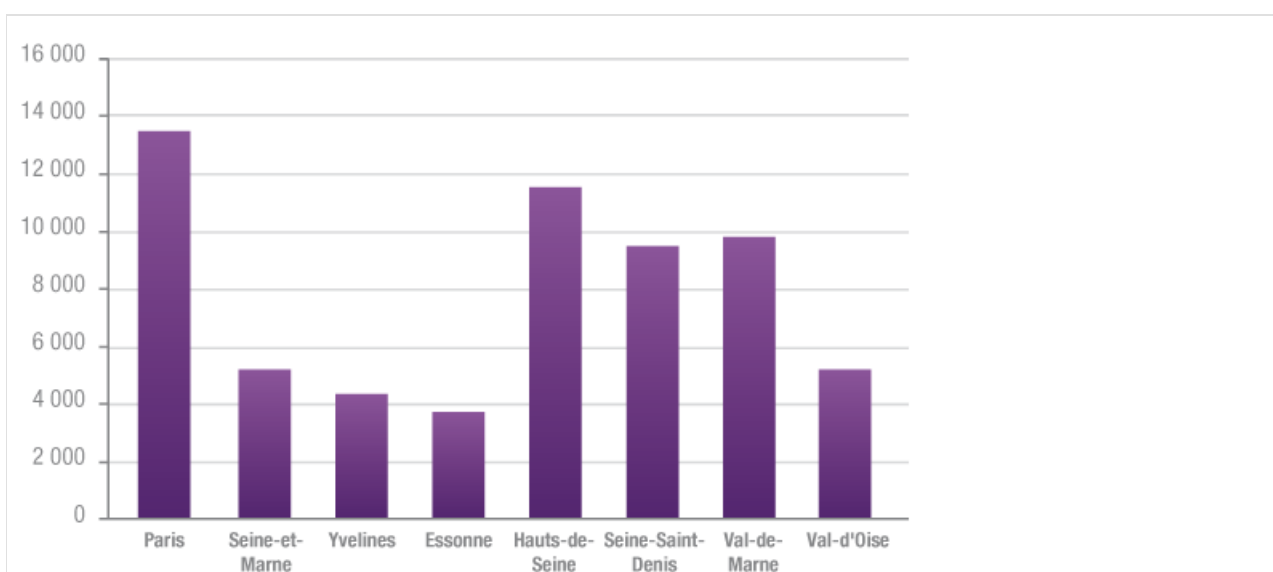
Source : Insee première, N° 1432, janvier 2013 - traitement Défi métiers

Infographie 2 : Répartition des 123 100 agents d'exploitation (86 % des salariés) des entreprises de sécurité privée en 2011

	%
Filière surveillance	62 %
dont	
• Agent de sécurité qualifié	18 %
• Agent de sécurité confirmé	25 %
• Agent de sécurité chef de poste	9 %
• Agent de sécurité cynophile	3,5 %
• Agent de sécurité mobile	5 %
• Agent de sécurité filtrage (hors aéroportuaire)	0,5 %
• Agent de sécurité opérateur filtrage (hors aéroportuaire)	1 %
Filière distribution	7 %
dont	
• Agent de sécurité magasin pré-vol	1 %
• Agent de sécurité magasin vidéo	0,5 %
• Agent de sécurité magasin arrière caisse	5,5 %
Filière télésurveillance	5 %
dont	
• Agent de sécurité opérateur SCT1	3,5 %
• Agent de sécurité opérateur SCT2	1,5 %
Filière incendie	16 %
dont	
• Agent des services de sécurité incendie	10 %
• Chef équipe des services de sécurité incendie	5 %
• Pompier d'aérodrome	< 0,5 %
• Pompier d'aérodrome chef de manœuvre	< 0,5 %
• Responsable SSLIA	< 0,5 %
Filière aéroportuaire	8 %
dont	
• Agent d'exploitation de sûreté	1 %
• Profileur	0,5 %
• Opérateur de sûreté qualifié	5,5 %
• Opérateur de sûreté confirmé	< 0,5 %
• Coordinateur	0,5 %
• Chef d'équipe	0,5 %
• Superviseur	< 0,5 %
Non identifiés	2 %
Ensemble des agents d'exploitation	100 %

Source : carte d'identité chiffrée 2011 du secteur de la Surveillance humaine, Snes - traitement Défi métiers

Infographie 3 : Répartition des effectifs de la sécurité privée dans les départements franciliens en 2011



Source : emploi dans les activités de sécurité privée en Ile-de-France, les ressources de la Sécurité sociale, mars 2012 - traitement Défi métiers

